

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2017**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf janvier, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Présilly dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas Duperret, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 janvier 2017.

Conseillers présents : Denis BERNAZ, Elisabeth BOYMOND, Fabien CHAGNOUX, Jean COUTURIER, Fleur DE NEVE, Laurent DUPAIN, Nicolas DUPERRET, Corinne FAVRE, Claude GERNIGON, Richard PETTITT, Dominique ROULLET, Nicolas GUINAND

Conseillers excusés : François VULLIET, donne pouvoir à Laurent DUPAIN ;

Conseillers absents : Denis GENOUD

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 15 décembre 2016

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2/ Budget principal : autorisation d'ouvertures de crédits d'investissement – Délibération

M. le Maire explique que, comme souvent en début d'année, et en attendant de voter le budget, il est nécessaire d'ouvrir des crédits d'investissement sur l'exercice 2017 permettant d'honorer les factures de début d'année. Pour mémoire, le plafond de dépenses à ne pas dépasser pendant cette période s'élève au quart des crédits ouverts (hors dette) en section d'investissement au budget précédent.

Crédits ouvrables sur l'exercice 2017 : $1\ 263\ 512.78/4 = 315\ 878.19\text{€}$

Crédit déjà ouvert sur l'exercice 2017 : 0€

Crédits ouvrables restants sur l'exercice 2017 : $315\ 878.19\text{€} - 0\text{€} = 315\ 878.19\text{€}$

Les crédits à ouvrir sont les suivants :

COMPTE	TIERS	OBJET	MONTANT T.T.C
1641	Caisse française financement local	Remboursement emprunt	4 506,31€
2183	SIEMENS	Remplacement installation téléphonique	736,81€

**Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

DECIDE, l'ouverture des crédits

3/ Ressources humaines : réflexion sur les perspectives du service technique

Monsieur GERNIGON, rappelle au Conseil que les communes de Beaumont et de Présilly ont depuis un an pris à charge la gestion de la partie technique du SIVU Beaupré. Suite à un premier bilan, il apparaît que les agents de la Commune de Présilly n'ont pas pu fournir autant d'heures que prévu pour s'occuper de l'école.

Par ailleurs, comme cela avait été évoqué lors d'un précédent Conseil, les services techniques vont bientôt être amenés à gérer les espaces verts de la nouvelle micro-crèche située au Plat.

Devant ces difficultés grandissantes, Monsieur GERNIGON rappelle qu'avait été évoquée la possibilité de recruter un nouvel agent technique pour compléter l'équipe actuelle.

Ce poste viendrait en remplacement du poste occupé par notre agent d'entretien et passerait donc à 100%.

Plusieurs Conseillers s'inquiètent de la possibilité que 3 agents à temps plein soit excessif au regard de la charge de travail.

Monsieur GERNIGON informe le Conseil que l'éventuel futur agent aura pour mission de s'occuper de l'entretien de la Mairie ainsi que de la gestion des salles municipales. Monsieur GERNIGON assure également le Conseil qu'il existe de nombreux travaux en souffrance sur la Commune que les services techniques seraient à même de réaliser.

Monsieur le Maire propose que le Conseil valide définitivement l'opportunité de recruter un nouvel agent technique lors du Conseil de février.

4/ Calendrier du budget

Monsieur le Maire informe le Conseil que le budget 2017 est en cours de préparation et qu'à ce titre il importe de planifier des réunions de travail pour anticiper sur le vote du budget.

Monsieur le Maire propose le jeudi 16 février à 19h30.

5/ Compte-rendu des commissions communales

- Monsieur DUPAIN informe le Conseil que l'enquête publique est désormais terminée. Dans l'attente du rapport du Commissaire Enquêteur, la municipalité va commencer à travailler sur les

corrections à apporter au projet de PLU telles qu'elles nous ont été demandées par les personnes publiques associées.

- Monsieur GERNIGON informe le Conseil que les travaux du four à pain sont planifiés et devraient commencer pour la mi-février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Le Maire,

Nicolas DUPERRET